ÉLECTIONS LEGISLATIVES — SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 12 MARS 1967

Circonscription de MARMANDE

Electrices, Electeurs,

Je remercie bien vivement les 15.115 électrices et électeurs qui m'ont placé largement en tête de tous les candidats, **avec plus de 5.000 voix d'avance** sur Turroques, **candidat des forces réactionnaires.**

Qu'il me soit permis de remercier tout particulièrement les électrices et les électeurs du canton du Mas-d'Agenais, que je représente au Conseil Général depuis le décès de notre regretté **Renaud JEAN,** pour m'avoir accordé plus de la majorité des suffrages. Comme je remercie les cantons et localités qui m'ont donné un nombre impressionnant de suffrages.

Je vois dans ce mouvement de confiance et de sympathie un encouragement à persévérer dans la voie dont je ne me suis jamais départi : celle d'être un élu dévoué **au service de tous,** sans faire d'exceptions ni d'exclusives.

En totalisant 22.101 suffrages sur le nom des deux candidatures de la gauche, seules vraiment opposées à la politique du pouvoir personnel, la quasi majorité du corps électoral de cette circonscription a marqué nettement sa volonté et son aspiration vers une politique de progrès social, de démocratie et de paix.

Devenu au second tour de scrutin le candidat du **désistement de la gauche** pour l'union des forces démocratiques et républicaines, ainsi que l'atteste l'appel que nous publions ci-contre, **il convient de PARACHEVER LA VICTOIRE !**

La gauche généreuse, orientée vers l'avenir et le progrès social, doit l'emporter sur une droite égoïste et réactionnaire.

Une véritable politique économique et sociale au service de l'homme doit prévaloir sur la politique **DE COLLUSION ET DE COLLABORATION AVEC LE GAULLISME** du Centre **Lecanuet** dont **Turroques** est le candidat.

Il est par ailleurs nécessaire d'avoir un député sachant débattre, avec autorité et compétence, à la tribune de l'Assemblée Nationale et dans les Commissions des grands problèmes économiques et sociaux qui se trouvent posés ;

Un député ayant le souci d'être en contact permanent avec le peuple, au service du peuple !

Electrices, Electeurs !

Sur le plan national, le premier tour a donné 45 % des voix aux formations de la gauche contre 37 % aux formations Vme République.

Par votre vote, vous pouvez ouvrir la voie à une majorité nouvelle fondée sur l'union de la gauche et une politique de progrès social.

Votez Hubert RUFFE

Député sortant
Conseiller Général du canton du Mas-d'Agenais
Rosette de la Résistance

Candidat du désistement de la Gauche pour l'Union des Forces Démocratiques et Républicaines

SUPPLEANT :

Marcel DROUILHET

Exploitant agricole à Beyssac - Marmande
Militant paysan.

APPEL

Les responsables de la Fédération de la Gauche Démocratique et Socialiste et de la Fédération du Parti Communiste Français, réunis à AGEN le lundi 6 mars 1967,

Après s'être félicités des résultats du premier tour des élections législatives en Lot-et-Garonne, ont décidé, à l'UNANIMITÉ, d'appliquer le protocole d'accord conclu le 20 décembre 1966 entre la F. G. D. S. et le P. C. F.

En conséquence, ils appellent tous les Républicains à voter au second tour :

— pour Jacques BORDENEUVE dans la circonscription d'AGEN-NERAC ;

— pour Hubert RUFFE dans la circonscription de MARMANDE-CASTELJALOUX ;

— pour Edouard SCHLŒSING dans la circonscription de VILLENEUVE-SUR-LOT.

Les Candidats de la Gauche font confiance aux Electrices et Electeurs pour lutter avec eux

- CONTRE LE POUVOIR PERSONNEL ET LA REACTION,
- POUR UN AUTHENTIQUE REGIME DEMOCRATIQUE.

POUR PARACHEVER LA VICTOIRE,

Votez

Hubert RUFFE

Député sortant
Conseiller Général du Mas-d'Agenais
Rosette de la Résistance

SUPPLEANT :

Marcel DROUILHET

Exploitant agricole à Beyssac - Marmande
Militant paysan.

IMP. COOPÉRATIVE - AGEN